



LA BANQUE CIBC ANNONCE SES RÉSULTATS DU DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2016

Solide rendement financier au deuxième trimestre, les résultats et les produits étant en hausse par rapport à l'exercice précédent

Toronto, Ontario – Le 26 mai 2016 – La **Banque CIBC** (CM aux Bourses de Toronto et de New York) a déclaré aujourd'hui ses résultats financiers du deuxième trimestre clos le 30 avril 2016.

Faits saillants du deuxième trimestre

- **Le résultat net comme présenté s'est établi à 941 M\$, en regard de 911 M\$ pour le deuxième trimestre il y a un an et de 982 M\$ pour le trimestre précédent.**
- **Le résultat net ajusté¹ a atteint 962 M\$, contre 924 M\$ pour le deuxième trimestre il y a un an et 1 029 M\$ pour le trimestre précédent.**
- **Le résultat dilué par action comme présenté s'est établi à 2,35 \$, en regard de 2,25 \$ pour le deuxième trimestre il y a un an et de 2,43 \$ au trimestre précédent.**
- **Le résultat dilué par action ajusté¹ a atteint 2,40 \$, par rapport à 2,28 \$ au deuxième trimestre il y a un an et à 2,55 \$ au trimestre précédent.**
- **Le rendement des capitaux propres (RCP) applicables aux porteurs d'actions ordinaires comme présenté a été de 18,0 % et le RCP ajusté¹ s'est établi à 18,4 %.**

« La Banque CIBC a enregistré de solides résultats au deuxième trimestre, présentant une croissance importante des résultats et des produits à l'échelle des unités d'exploitation, affirme M. Victor G. Dodig, président et chef de la direction de la Banque CIBC. Nous continuons de transformer notre Banque en vue d'améliorer l'expérience client tout en générant de la valeur pour nos actionnaires. »

Les résultats du deuxième trimestre de 2016 ont été touchés par les éléments d'importance suivants qui, regroupés, ont donné lieu à une incidence négative de 0,05 \$ par action :

- une augmentation de 77 M\$ (56 M\$ après impôt) des provisions constituées pour les procédures judiciaires;
- un profit de 53 M\$ (47 M\$ après impôt) à la vente d'un centre de traitement, net des coûts de transaction et des indemnités de départ connexes;
- une augmentation de 40 M\$ (29 M\$ après impôt) de la tranche de la provision collective comptabilisée dans Siège social et autres;
- un recouvrement d'impôt de 30 M\$ découlant du règlement de questions liées aux prix de transfert;
- une perte de 11 M\$ (8 M\$ après impôt) liée aux activités de crédit structuré en voie de liquidation;
- un montant de 7 M\$ (5 M\$ après impôt) lié à l'amortissement d'immobilisations incorporelles.

Le ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires selon Bâle III au 30 avril 2016 était de 10,4 %, et le ratio des fonds propres de première catégorie et le ratio du total des fonds propres s'établissaient à respectivement 11,9 % et 13,9 % selon la méthode tout compris. Cela se compare à un ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires selon Bâle III de 10,6 %, à un ratio des fonds propres de première catégorie de 12,1 % et à un ratio du total des fonds propres de 14,2 % au trimestre précédent. Au 30 avril 2016, le ratio de levier financier selon Bâle III de la Banque CIBC était de 3,8 % selon la méthode tout compris.

La Banque CIBC a annoncé une augmentation de 0,03 \$ par action ordinaire de son dividende trimestriel, qui passera à 1,21 \$ par action.

Après la clôture du trimestre, nous avons conclu la vente de notre participation minoritaire dans American Century Investments (ACI) à Nomura pour une contrepartie d'environ 1 G\$ US, ce qui a ajouté près de 50 points de base au ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires de la Banque CIBC.

Rendement de nos activités essentielles

Les *Services bancaires de détail* et *Services bancaires aux entreprises* ont enregistré un résultat net de 652 M\$ au deuxième trimestre, en hausse de 68 M\$, ou 12 %, par rapport au deuxième trimestre il y a un an. À l'exclusion des éléments d'importance, le résultat net ajusté¹ s'est établi à 623 M\$, en hausse de 38 M\$, ou 7 %, en raison surtout de la solide croissance des volumes, qui a plus que contrebalancé la hausse des coûts engagés pour soutenir la croissance de l'entreprise et la hausse des pertes sur créances découlant de l'augmentation des radiations et des faillites dans les portefeuilles de cartes de crédit et de prêts personnels.

Les Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises ont continué de réaliser des progrès au chapitre de nos objectifs visant l'établissement de notre leadership en croissance rentable des produits et en expérience client. Au cours du deuxième trimestre de 2016 :

- nous avons lancé le compte Intelli CIBC^{MC}, le premier compte bancaire en son genre offrant des frais souples limités à un plafond mensuel et qui s'adaptent automatiquement aux besoins des clients, les frais étant moins élevés les mois où les clients effectuent moins d'opérations bancaires.

Après la fin du trimestre :

- nous avons lancé une nouvelle technologie novatrice permettant aux clients d'utiliser les signatures numériques et les téléchargements sécurisés de documents, et de resserrer leurs liens avec la Banque CIBC, grâce à leur appareil mobile. La technologie est utilisée dans la nouvelle fonction d'ouverture de compte numérique de la Banque CIBC et dans la nouvelle application Allô Proprio CIBC^{MC}, qui permet aux clients de remplir une demande de prêt hypothécaire à l'aide de leur appareil mobile;
- nous avons mis Apple Pay à la disposition des clients de la Banque CIBC, leur permettant d'ajouter leurs cartes de crédit Visa ou MasterCard ou de débit Interac dans leur appareil Apple admissible et de payer de façon simple et sûre partout où le paiement sans contact est accepté.

Gestion des avoirs a déclaré un résultat net de 113 M\$ au deuxième trimestre, en baisse de 15 M\$, ou 12 %, par rapport au deuxième trimestre il y a un an.

À l'exclusion des éléments d'importance, le résultat net ajusté¹ s'est établi à 115 M\$, en baisse de 18 M\$, ou 14 %, en raison surtout de la diminution des produits, en partie contrebalancée par le recul des charges. Depuis l'annonce de la vente d'ACI en décembre 2015, nous avons cessé de comptabiliser les produits d'ACI et, au deuxième trimestre de 2016, les produits ont diminué de 31 M\$, ou 5 %, surtout en raison de ce facteur. Les produits tirés des commissions ont également diminué compte tenu des conditions incertaines du marché, ce qui a entraîné un recul des volumes de transactions.

Au cours du deuxième trimestre de 2016, *Gestion des avoirs* a continué de réaliser des progrès en regard de notre priorité stratégique d'améliorer l'expérience client, de favoriser la croissance des actifs et de simplifier notre plateforme d'affaires :

- Nous nous sommes classés au deuxième rang parmi les six cabinets de courtage détenus par des banques dans le rapport intitulé *Brokerage Report Card 2016* publié par Investment Executive.
- Nous avons lancé le Programme de placements privés Renaissance pour les clients fortunés, ainsi que d'autres produits.

Marché des capitaux a déclaré un résultat net de 252 M\$ au deuxième trimestre, en hausse de 12 M\$, ou 5 %, par rapport au deuxième trimestre il y a un an. À l'exclusion des éléments d'importance, le résultat net ajusté¹ s'est établi à 260 M\$, en hausse de 15 M\$, ou 6 %, en raison surtout de l'augmentation des produits de négociation et des produits de Services financiers aux entreprises, qui a plus que contrebalancé la baisse des produits tirés de notre segment de financement immobilier aux États-Unis et la baisse des profits du portefeuille de placement.

En tant que chef de file des produits des marchés des capitaux au Canada qui intervient dans les principaux secteurs d'activité canadiens ailleurs dans le monde, *Marchés des capitaux* a agi à titre de :

- conseiller financier de Suncor Inc. pour l'acquisition de Canadian Oil Sands Limited d'un montant de 7 G\$;
- co-mandataire principal et co-responsable des registres d'un placement global d'obligations à 10 ans, 2,50 %, de 2 G\$ US pour la province de Québec;
- co-preneur ferme, co-responsable des registres et co-syndicataire chef de file d'un crédit-relais pour vente d'actifs de 1 G\$ visant à soutenir l'acquisition de Wind Mobile Corp. par Shaw Communications Inc.;
- responsable et preneur ferme chef de file pour un placement de 1 G\$ de débentures subordonnées non garanties convertibles représentées par des reçus de versement pour Algonquin Power & Utilities Corp.

1) Pour plus de précisions, voir la section Mesures non conformes aux PCGR.

Qualité du crédit

La dotation à la provision pour pertes sur créances s'est établie à 324 M\$. Sans compter l'augmentation de la provision collective de 40 M\$, présentée à titre d'élément d'importance, la dotation à la provision pour pertes sur créances s'est établie à 284 M\$, en hausse de 87 M\$, ou 44 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette augmentation découle essentiellement des pertes plus élevées dans le secteur du pétrole et du gaz et de l'augmentation des radiations et des faillites dans les portefeuilles de cartes de crédit et de prêts personnels.

Mesures non conformes aux PCGR

Nous avons recours à différentes mesures financières pour évaluer le rendement de nos secteurs d'activité. Certaines mesures sont calculées conformément aux PCGR (IFRS), tandis que d'autres n'ont pas de signification normalisée en vertu des PCGR et ne peuvent donc pas être comparées à des mesures similaires utilisées par d'autres sociétés. Ces mesures non conformes aux PCGR peuvent être utiles aux investisseurs pour l'analyse du rendement financier. Pour plus de renseignements sur nos mesures non conformes aux PCGR, se reporter à la page 13 de notre Rapport annuel CIBC 2015. Le tableau ci-après présente un rapprochement entre les mesures non conformes aux PCGR et les mesures conformes aux PCGR se rapportant à la CIBC consolidée.

En millions de dollars, sauf les montants par action		Pour les trois mois clos le			Pour les six mois clos le	
		30 avril 2016	31 janv. 2016	30 avril 2015	30 avril 2016	30 avril 2015
Résultat dilué par action comme présenté et ajusté						
Résultat net applicable aux porteurs d'actions ordinaires comme présenté	A	926 \$	968 \$	895 \$	1 894 \$	1 802 \$
Incidence après impôt des éléments d'importance ¹		21	47	13	68	46
Résultat net ajusté applicable aux porteurs d'actions ordinaires ²	B	947 \$	1 015 \$	908 \$	1 962 \$	1 848 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires diluées en circulation (en milliers)	C	395 150	397 428	397 785	396 302	397 833
Résultat dilué par action comme présenté (\$)	A/C	2,35 \$	2,43 \$	2,25 \$	4,78 \$	4,53 \$
Résultat dilué par action ajusté (\$) ²	B/C	2,40	2,55	2,28	4,95	4,64
Rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires comme présenté et ajusté						
Capitaux propres moyens applicables aux porteurs d'actions ordinaires	D	20 899 \$	21 233 \$	18 437 \$	21 068 \$	18 277 \$
Rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires comme présenté	A/D ³	18,0 %	18,1 %	19,9 %	18,1 %	19,9 %
Rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires ajusté ²	B/D ³	18,4 %	19,0 %	20,2 %	18,7 %	20,4 %

En millions de dollars, pour les trois mois clos le		Services bancaires – détail et entreprises	Gestion des avoirs	Marchés des capitaux	Siège social et autres	Total CIBC
30 avril	Résultat net (perte nette) comme présenté(e)	652 \$	113 \$	252 \$	(76)\$	941 \$
2016	Incidence après impôt des éléments d'importance¹	(29)	2	8	40	21
	Résultat net (perte nette) ajusté(e)²	623 \$	115 \$	260 \$	(36)\$	962 \$
31 janv.	Résultat net (perte nette) comme présenté(e)	684 \$	119 \$	244 \$	(65)\$	982 \$
2016	Incidence après impôt des éléments d'importance ¹	2	3	4	38	47
	Résultat net (perte nette) ajusté(e) ²	686 \$	122 \$	248 \$	(27)\$	1 029 \$
30 avril	Résultat net (perte nette) comme présenté(e)	584 \$	128 \$	240 \$	(41)\$	911 \$
2015 ⁴	Incidence après impôt des éléments d'importance ¹	1	5	5	2	13
	Résultat net (perte nette) ajusté(e) ²	585 \$	133 \$	245 \$	(39)\$	924

En millions de dollars, pour les six mois clos le

30 avril	Résultat net (perte nette) comme présenté(e)	1 336 \$	232 \$	496 \$	(141)\$	1 923 \$
2016	Incidence après impôt des éléments d'importance¹	(27)	5	12	78	68
	Résultat net (perte nette) ajusté(e)²	1 309 \$	237 \$	508 \$	(63)\$	1 991 \$
30 avril	Résultat net (perte nette) comme présenté(e)	1 228 \$	256 \$	511 \$	(161)\$	1 834 \$
2015 ⁴	Incidence après impôt des éléments d'importance ¹	(31)	9	1	67	46
	Résultat net (perte nette) ajusté(e) ²	1 197 \$	265 \$	512 \$	(94)\$	1 880 \$

1) Reflète l'incidence des éléments d'importance mentionnés ci-après.

2) Mesure non conforme aux PCGR.

3) Annualisé.

4) Certaines informations ont été reclassées afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour le premier trimestre de 2016. Pour plus de précisions, voir la section Modifications à la présentation de l'information financière de notre rapport aux actionnaires.

Éléments d'importance

En millions de dollars	Pour les trois mois clos le			Pour les six mois clos le	
	30 avril 2016	31 janv. 2016	30 avril 2015	30 avril 2016	30 avril 2015
Profit à la vente d'un centre de traitement, net des coûts de transaction et des indemnités de départ connexes	(53) \$	- \$	- \$	(53) \$	- \$
Profit découlant d'ajustements comptables apportés aux montants au bilan liés aux cartes de crédit	-	-	-	-	(46)
Profit à la vente d'un placement dans notre portefeuille de Banque d'affaires	-	-	-	-	(23)
Perte liée aux activités de crédit structuré en voie de liquidation	11	5	8	16	20
Amortissement d'immobilisations incorporelles	7	9	10	16	21
Augmentation des provisions constituées pour les procédures judiciaires	77	-	-	77	-
Augmentation de la provision collective comptabilisée dans Siège social et autres ¹	40	69	-	109	-
Charges de restructuration essentiellement liées à des indemnités de départ	-	-	-	-	85
Incidence avant impôt des éléments d'importance sur le résultat net	82	83	18	165	57
Incidence de l'impôt sur les éléments d'importance susmentionnés	(31)	(21)	(5)	(52)	(11)
Recouvrement d'impôt découlant du règlement de questions liées aux prix de transfert	(30)	-	-	(30)	-
Recouvrement d'impôt découlant d'un changement de l'utilisation prévue des reports en avant de pertes fiscales	-	(15)	-	(15)	-
Incidence après impôt des éléments d'importance sur le résultat net	21 \$	47 \$	13 \$	68 \$	46 \$

1) A trait à la provision collective, à l'exception : i) des prêts hypothécaires à l'habitation en souffrance depuis plus de 90 jours, ii) des prêts personnels et des prêts notés aux PME en souffrance depuis plus de 30 jours et iii) des radiations nettes dans le portefeuille de cartes de crédit, qui sont tous présentés dans leurs unités d'exploitation stratégique respectives.

Apporter davantage à nos collectivités

La Banque CIBC s'est engagée à bâtir une banque qui offre une expérience pertinente à nos clients, aux membres de notre équipe et à nos collectivités, et qui appuie des causes qui comptent dans leur vie. Au cours du trimestre, la Banque CIBC a :

- célébré la réouverture officielle de l'étage consacré aux enfants du St. Joseph's Health Centre (Toronto), qui a été nouvellement rénové, y compris l'agrandissement de la Just for Kids Clinic, grâce à un don de 1 M\$ versé par la Banque CIBC à la Promise Campaign de l'hôpital, coprésidé par le président et chef de la direction de la Banque CIBC, Victor Dodig;
- annoncé un don de 250 000 \$ à l'Alberta Food Banks, soit la plus importante contribution jamais versée à l'organisme de bienfaisance, afin d'aider les personnes qui ont été touchées par le récent ralentissement économique. Les membres de l'équipe de la Banque CIBC en Alberta viennent également de terminer une campagne d'un mois visant à venir en aide à l'Alberta Children's Hospital en recueillant plus de 25 000 \$ pour le traitement du cancer chez les enfants;
- organisé le Patinage pour la vie CIBC sur le canal Rideau à Ottawa au profit de la Fondation canadienne du cancer du sein. La Banque CIBC a récemment été intronisée au temple de la renommée du Conseil canadien sur la Commandite pour son appui à long terme à la cause du cancer du sein;
- commandité avec fierté les prix Inspire 2016 qui soulignent les remarquables réalisations de professionnels et de jeunes autochtones relativement à leur carrière.

En outre, pendant le trimestre, la Banque CIBC a été désignée l'un des meilleurs employeurs pour la diversité au Canada selon Mediacorp, l'un des meilleurs employeurs pour les jeunes Canadiens selon Mediacorp, et l'un des meilleurs employeurs selon Forbes.

Après la fin du trimestre :

- la Banque CIBC a annoncé un don de 100 000 \$ à la Croix-Rouge canadienne en soutien à Fort McMurray, et elle contribuera à hauteur de la première tranche de 100 000 \$ amassée par les employés pour la communauté;
- la Banque CIBC a annoncé son entrée au *Financial Services Gender-Equality Index* de 2016 publié par Bloomberg.

(Le conseil d'administration de la Banque CIBC a passé en revue le présent communiqué de presse avant sa publication. Le président et chef de la direction et le chef des services financiers de la Banque CIBC s'appuient sur les procédures et contrôles de la Banque CIBC pour leur attestation du rapport financier du deuxième trimestre et des procédures et contrôles. Le chef de la direction et le chef des services financiers de la Banque CIBC présenteront volontairement

une attestation à la U.S. Securities and Exchange Commission quant à l'information financière du deuxième trimestre de la Banque CIBC, y compris les états financiers consolidés intermédiaires non audités. Ils présenteront les mêmes attestations aux Autorités canadiennes en valeurs mobilières.)

Tous les montants sont libellés en dollars canadiens et sont fondés sur les états financiers préparés selon la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire*, sauf indication contraire.

UN MOT SUR LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

De temps à autre, nous faisons des énoncés prospectifs écrits ou oraux au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris dans le présent communiqué de presse, dans d'autres documents déposés auprès d'organismes de réglementation canadiens ou de la Securities and Exchange Commission des États-Unis, et dans d'autres communications. Tous ces énoncés sont faits conformément aux dispositions d'exonération et se veulent des énoncés prospectifs aux termes de la législation en valeurs mobilières applicable du Canada et des États-Unis, notamment la loi des États-Unis intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*. Ces énoncés comprennent, sans toutefois s'y limiter, des déclarations faites aux sections « Rendement de nos activités essentielles » et « Apporter davantage à nos collectivités » du présent communiqué de presse et à la section « Vue d'ensemble du rendement financier – Perspectives pour l'année 2016 » du Rapport de gestion de notre Rapport annuel 2015 et d'autres énoncés sur nos activités, nos secteurs d'activité, notre situation financière, notre gestion du risque, nos priorités, nos cibles, nos objectifs permanents, nos stratégies et le contexte réglementaire dans lequel nous exerçons nos activités, ainsi que nos perspectives pour l'année 2016 et les périodes subséquentes. Ces énoncés se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes comme « croire », « prévoir », « compter », « estimer », « prévision », « cible », « objectif » et d'autres expressions de même nature et de verbes au futur et au conditionnel. Par leur nature, ces énoncés prospectifs nous obligent à faire des hypothèses, notamment des hypothèses économiques qui sont présentées dans la section « Vue d'ensemble du rendement financier – Perspectives pour l'année 2016 » de notre Rapport annuel 2015, tel qu'il est mis à jour par des rapports trimestriels, et sont assujettis aux risques inhérents et aux incertitudes qui peuvent être de nature générale ou spécifique. Divers facteurs, dont nombre sont indépendants de notre volonté, influent sur nos activités, notre rendement et nos résultats et pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des résultats attendus dans les énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent : le risque de crédit, le risque de marché, le risque de liquidité, le risque stratégique, le risque d'assurance, le risque opérationnel, les risques juridiques et de réputation, le risque de réglementation et le risque environnemental; l'efficacité et la pertinence de nos processus et modèles de gestion et d'évaluation des risques; des changements d'ordre législatif ou réglementaire dans les territoires où nous exerçons nos activités, y compris la loi intitulée *Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act* ainsi que les dispositions réglementaires en vertu de celle-ci, la norme commune de déclaration de l'Organisation de coopération et de développement économiques et les réformes réglementaires au Royaume-Uni et en Europe, les normes mondiales concernant la réforme relative aux fonds propres et à la liquidité élaborées par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire, et la réglementation concernant le système de paiements au Canada; les changements apportés aux lignes directrices relatives aux fonds propres pondérés en fonction du risque et aux directives d'information, et les lignes directrices réglementaires en matière de taux d'intérêt et de liquidité, et leur interprétation; l'issue de poursuites et d'enquêtes réglementaires, et des questions connexes; l'incidence de modifications des normes comptables et des règles et leur interprétation; les changements apportés au montant estimé des réserves et provisions; l'évolution des lois fiscales; les changements à nos notes de crédit; la situation et les changements politiques; l'incidence possible de conflits internationaux et de la guerre au terrorisme, des catastrophes naturelles, des urgences en matière de santé publique, des perturbations occasionnées aux infrastructures des services publics et toute autre catastrophe; la fiabilité de tiers de fournir les infrastructures nécessaires à nos activités; les perturbations potentielles à l'égard de nos systèmes de technologies de l'information et de nos services; l'augmentation des risques liés à la cybersécurité pouvant comprendre le vol d'actifs, l'accès non autorisé à de l'information sensible ou une perturbation des activités; le risque lié aux médias sociaux; les pertes découlant de fraudes internes ou externes; la lutte contre le blanchiment d'argent; l'exhaustivité et l'exactitude de l'information qui nous est fournie en ce qui a trait à nos clients et à nos contreparties; le défaut de tiers de remplir leurs obligations envers nous et nos sociétés affiliées ou nos entreprises associées; l'intensification de la concurrence livrée par des concurrents existants ou de nouveaux venus dans le secteur des services financiers, notamment les services bancaires en direct et mobiles; l'évolution des technologies; la tenue des marchés financiers mondiaux; les modifications à la politique monétaire et économique; les fluctuations de change et de taux d'intérêt, y compris celles découlant de la volatilité du marché et du prix du pétrole; la conjoncture économique générale mondiale et celle du Canada, des États-Unis et d'autres pays où nous menons nos activités, y compris la croissance du niveau d'endettement des ménages au Canada et les risques de crédit à l'échelle mondiale; notre capacité à élaborer et à lancer des produits et services, à élargir nos canaux de distribution existants et à en créer de nouveaux, et à accroître les produits que nous en tirons; les changements des habitudes des clients en matière de consommation et d'économie; notre capacité d'attirer et de retenir des employés et des cadres clés, notre capacité à réaliser nos stratégies et à mener à terme nos acquisitions et à intégrer les sociétés acquises et les contreparties et notre capacité à anticiper et à gérer les risques associés à ces facteurs. Cette énumération ne couvre pas tous les facteurs susceptibles d'influer sur nos énoncés prospectifs. Aussi, ces facteurs et d'autres doivent-ils éclairer la lecture des énoncés prospectifs sans toutefois que les lecteurs ne s'y fient indûment. D'autres informations sur ces facteurs se trouvent à la section « Gestion du risque » de notre Rapport annuel 2015, qui commence à la page 41. Tout énoncé prospectif contenu dans le présent communiqué de presse représente l'opinion de la direction uniquement à la date des présentes et est communiqué afin d'aider nos actionnaires et les analystes financiers à comprendre notre situation financière, nos objectifs, nos priorités et nos attentes en matière de rendement financier aux dates indiquées et pour les périodes closes à ces dates, et peut ne pas convenir à d'autres fins. Nous ne nous engageons à mettre à jour aucun énoncé prospectif du présent communiqué de presse ou d'autres communications, sauf si la loi l'exige.

Conférence téléphonique et webdiffusion

La conférence téléphonique aura lieu à 7 h 30 HE et est offerte en français (514 861-2255 ou numéro sans frais 1 877 405-9213, code d'accès 6444513#) et en anglais (416 340-2217 ou numéro sans frais 1 866 696-5910, code d'accès 1723204#). Les participants doivent se joindre à la conférence téléphonique 10 minutes avant le début. Immédiatement après les présentations officielles, les membres de la direction de la Banque CIBC seront disponibles pour répondre aux questions.

Une webdiffusion audio en direct de la conférence téléphonique sera également offerte en français et en anglais à l'adresse <http://www.cibc.com/ca/investor-relations/quarterly-results-fr.html>.

Les renseignements sur les résultats financiers du deuxième trimestre de l'exercice 2016 de la Banque CIBC ainsi qu'une présentation destinée aux investisseurs pourront être consultés en français et en anglais à l'adresse <http://www.cibc.com/francais> : Relations avec les investisseurs, avant la conférence téléphonique et la webdiffusion. Nous n'intégrons pas de renseignements présentés sur le site Web dans le présent communiqué de presse.

L'enregistrement de la conférence sera accessible en français (514 861-2272 ou 1 800 408-3053, code d'accès 7092895#) et en anglais (905 694-9451 ou 1 800 408-3053, code d'accès 2745334#) jusqu'au 2 juin 2016, à 23 h 59 HE. La webdiffusion audio sera archivée à l'adresse <http://www.cibc.com/ca/investor-relations/quarterly-results-fr.html>.

À propos de la CIBC

La Banque CIBC est une importante institution financière canadienne d'envergure mondiale qui compte 11 millions de clients, tant des particuliers que des entreprises. Par l'intermédiaire de ses trois principales unités d'exploitation, Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises, Gestion des avoirs et Marchés des capitaux, la Banque CIBC offre une gamme complète de produits et de services au moyen de son réseau étendu de services bancaires électroniques, de ses centres bancaires et de ses bureaux dans tout le Canada, aux États-Unis et dans le monde entier. Vous trouverez d'autres communiqués de presse et renseignements sur la Banque CIBC sur le site Web de l'entreprise, à <https://www.cibc.com/ca/media-centre/index-fr.html>. Vous trouverez d'autres communiqués et renseignements au sujet de la Banque CIBC à l'adresse www.cibc.com/ca/media-centre/index-fr.html ou sur Twitter @BanqueCIBC, Facebook (www.facebook.com/CIBC/?fretf=ts) et Instagram @cibcmaintenant.

Renseignements :

Relations avec les investisseurs : Les analystes financiers, les gestionnaires de portefeuilles et les autres investisseurs qui désirent obtenir des renseignements financiers peuvent communiquer avec :

John Ferren, PVP	416 980-2088	john.ferren@cibc.com
Jason Patchett, relations avec les analystes	416 980-8691	jason.patchett@cibc.com
Alice Dunning, relations avec les investisseurs	416 861-8870	alice.dunning@cibc.com

Relations avec les médias : Les médias financiers, commerciaux et spécialisés peuvent communiquer avec :

Kevin Dove	416 980-8835	kevin.dove@cibc.com
Erica Belling	416 594-7251	erica.belling@cibc.com